

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com  
 O Prise en charge : pec@mupras.com  
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1386

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LQADI

BRAHIM

Date de naissance :

Adresse : 425 logement el ouafac deroua

Boulevard

Tél. : 06 61 30 59 29 Total des frais engagés : ..... DHS

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 29 Mars 2023

Nom et prénom du malade : LAOUIS LATIFA Age : GLau

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Suivi ALD et ALC

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : ALD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ---

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Daouy

Signature de l'adhérent(e) : ---

Le : 29/03/2023

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 Mars 2023			+ 150,00	Dr. Sanaa MHAZI Médecin Généraliste Immeuble N°2 Jnac Détoura Faada DEROURA - Togo - Tel: +225 46 49 Sanaa MHAZI Médecin Généraliste Détoura Faada +225 46 49
10 Avril 2023	urtic		+ 50,-	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE EL OUMOUMA</b> 244 lotissement el wafa Deroua Fix : 05.22.53.20.54	10/10/2023	859,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### [Création, remont, adjonction]

## **Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Sanaa MHARZI**



**الدكتورة سناه امحرزي**

Médecine Générale  
Diplômée de la Faculté  
de Médecine et de Pharmacie  
de Casablanca

Diplôme Universitaire en Diabétologie  
Diplôme Universitaire de Nutrition  
et Thérapeutiques Métaboliques  
Suivi de Grossesse  
**ECHOGRAPHIE**

**الطب العام**

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في أمراض السكري

دبلوم جامعي في التغذية و أمراض الأيض

متابعة الحمل

**الفحص بالصدى**

Date : 10 AVR 2023

LAAOUIS 07/04/2023

89.00 x 2

1 Diemichm 20

28.00 x 2

18

15

Avent Reps  
100ml

Glucoftage 1000

1cp

x 2

500ml

ODRIK 4mg

18

15

000 3 ml

Profenial 800 mg 18mg 15

Boycutene cream 15ml x 2 15

حلبة B9 الشقة رقم 2 جنان الدروة دار السعادة الدروة.

Imm B 9 Appt N°2 Jnane Deroua Dar Saada Deroua.

Tél. : 05 22 51 46 49 - Mail : Dr.mharzisanaa@gmail.com

850.80

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,  
Zenata Ain sebaa Casablanca  
Odrlik 4mg gelule b28 mv  
P.P.V : 110,10 DH



6 118001 183920

89,00

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,  
Zenata Ain sebaa Casablanca  
Odrlik 4mg gelule b28 mv  
P.P.V : 110,10 DH



6 118001 183920

89,00

Maphar  
Bd Alkmlia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Odrlik 4mg gelule b28 mv  
P.P.V : 110,10 DH



6 118001 183920

11,70

Maphar  
Bd Alkmlia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Odrlik 4mg gelule b28 mv  
P.P.V : 110,10 DH



6 118001 183920

LOT : GRS911  
PER : 12/2025  
PPV : 22 | 70

LOT 230010  
EXP 02/2026  
PPV 28.00DH

LOT 191915  
EXP 12/2022  
PPV 28.00DH

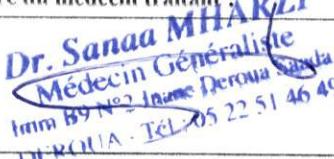
LOT 191919  
EXP 12/2022  
PPV 28.00DH

LOT 191915  
EXP 12/2022  
PPV 28.00DH

LOT 230391  
EXP 03/2026  
PPV 28.00DH

LOT 230391  
EXP 02/2026  
PPV 28.00DH

## DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit	
Nom et prénom :	LQADI BRAHIM
Matricule :	1386
N° CIN :	J34655
Adresse :	Lotissement el WAFAA Anfa H25 DEROUA BERRECATIN
Bénéficiaire de soins :	<input type="checkbox"/> Adhérent <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Partie réservée au médecin traitant	
Je soussigne :	Dr. Sanaa MHARZI Médecin Généraliste Imme B9 N°2 Imme Deroua Sadaa DEROUA - Tél: 05 22 51 46 49
Spécialité :	Diabetologue.
N° ICE :	
N° INPE :	INPE : 061190898
Certifie que Mlle, Mme, M. :	LAAOUISS LATIFA
Nécessitant un traitement d'une durée :	<input type="checkbox"/> < 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 et 6 mois <input checked="" type="checkbox"/> A vie
Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8<sup>e</sup> polyuro-polydipsique</li> <li>- Asthénie</li> </ul> <p style="text-align: right;">Cet argument est signé par Dr. Sanaa MHARZI HbA1c = 6,7% Cholestérol total = 229 mg/dl TG = 1,36</p>	
Dont ci-joint ordonnance :	
Traitements prescrits :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diamicron 30 : 1g 1/2</li> <li>- Glucophage 1000, 1g x 2 1/2</li> <li>- ODRIK 4 mg, 1g 1/2</li> </ul>
Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables	
Fait à :	Le 29 MARS / 2023
Cachet et signature du médecin traitant :	
 <p>Dr. Sanaa MHARZI Médecin Généraliste Imme B9 N°2 Imme Deroua Sadaa DEROUA - Tél: 05 22 51 46 49</p>	

\*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées